

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION du comité Directeur

Du mercredi 7 septembre 2022 au CDOS - 28 rue Julien 69003 Lyon (salle Jean Pierre Roger)

I. Ordres du jour

Sujet I.01 - VP dive : site du CODEP69	3
Sujet I.02 - Gestions des boites de messageries	3
Sujet I.03 - AG codep69 FFESSM	4
Sujet I.04 - Point d'avancement des groupes de travail	4
Sujet I.05 - Règlement intérieur	5
Sujet I.06 - Résultats sportifs	5
Sujet I.07 - Divers	5
Sujet I.08 - Point situation des licences	6
Sujet 1.09 - Tour de table	7
Sujet I.11 - Prochaines réunions CODEP	7

Président de séance : Renaud HELSTROFFER

Secrétaire de séance : Patricia AUDOUY

<p><u>Membres comité directeur présents (11) :</u> HELSTROFFER Renaud (président) JAVILLIEY Alain (trésorier) SANTSCHI Samuel (trésorier adjoint) AUDOUY Patricia (secrétaire) STUCKENS Anne (secrétaire adjointe et commission enfants/jeunes) BARDASSIER Laurent (administrateur) BERTIN Vincent (administrateur) CARRION Denis (administrateur) CURE Anne-Edith (administrateur) FRAMINET Gilles (administrateur et commission enfants/jeunes) LAFONT Catherine (administrateur)</p> <p><u>Présidents de commissions présents (4) :</u> CORDIER Frédérique (apnée) PHILIPPS Benoit (souterraine) GROSBOIS Guy (président technique) CAILLON Patrick (tir sur cible)</p>	<p><u>Membres comité directeur excusés :</u> BEAUDIQUEZ Thierry (président adjoint) SURROCA Jérôme (vice-président) CORDIER Hervé (administrateur) GAY Valérie (administrateur) PAOLOZZI Stéphane (administrateur) SENTENAC Pascale (administrateur)</p> <p><u>Présidents de commission excusés :</u> POTHE Franck (archéologie) BIHOREAU Olivier (Handisub) LEAL RODRIGUEZ Diana (hockey subaquatique) THIEBAUD Jérôme (hockey subaquatique) DUFOUR Stéphane (nage avec palmes) FANTON Henri (audiovisuelle)</p> <p><u>Membres comité directeur absents :</u> DELCAMBRE Thierry (administrateur) GIRAUD Olivier (administrateur) JALOUNEIX Yves (administrateur et commission enfants/jeunes)</p> <p><u>Présidents de commissions absents :</u> FOURNIER Brigitte (Biologie et environnement) ARROYO Hélios (pêche sous-marine)</p>
---	---

Le quorum est atteint : 11 membres du comité directeur présents. Quorum atteint quand 1/3 des membres présents.

Sujet I.01 - VP dive : site du CODEP69

Depuis plusieurs mois le CODEP69 avec les différentes commissions ont travaillé sur la migration du site vers la solution VP Dive. Plusieurs réunions avec les futurs utilisateurs ont permis à chacun d'appréhender ce nouvel outil et de personnaliser leur espace. Le site est opérationnel depuis début août comme prévu.

VP dive est déjà utilisé par de nombreux clubs et comités départementaux.

Il permet :

- Des accès dédiés.
- Une autonomie des commissions avec des espaces personnalisables.
- Un calendrier partagé avec un calendrier par commission et un calendrier général sous CODEP69.
- Un paiement en ligne, par l'intermédiaire d'hello asso, sécurisé et gratuit.
- Une grande capacité de communication.
- Un faible coût de maintenance.

Des points de développement seront demandés, moyennant financement, concernant l'intégration de certains champs manquants (nom du club, numéro du club).

TCP innovation est propriétaire du nom de domaine et une demande de rapatriement est en cours.

Une communication sera nécessaire, à destination des présidents pour les informer du changement de site et de la nécessité de se réinscrire à titre individuel.

Certains membres du comité directeur questionnent la possibilité de quantifier les flux entrants. Ce point sera évoqué avec le développeur du site VP dive.

Sujet I.02 - Gestions des boîtes de messageries

Depuis la migration sous infomaniak par notre ancien prestataire, TCP Innovation, de nombreuses boîtes de messagerie rencontrent des problèmes.

Ayant privilégié dans un premier temps, la mise en ligne du nouveau site du codep69 sous VP Dive, nous pouvons maintenant passer à la phase suivante afin de régler cette problématique.

L'objectif est de trouver un moyen pérenne pour nos moyens de communication.

Actuellement certaines messageries ne fonctionnent pas. Il est nécessaire d'effectuer un recensement des boîtes mails non fonctionnelles.

Sujet I.03 - AG codep69 FFESSM

L'assemblée générale est prévue le mercredi 9 novembre 2022 au CDOS - 28 rue Julien 69003 Lyon.

Pour ce, différents éléments sont à organiser :

*Restauration de fin d'assemblée générale : Catherine LAFONT est en charge de cette partie.

*Bureau de surveillance : Laurent BARDASSIER, Denis CARRION, Anne Edith CURE, Gilles FRAMINET

Les présidents des commissions jeunes/enfants, hockey subaquatique et technique seront élus lors de cette AG. Il y a plusieurs référents pour la commission jeunes/enfants et hockey subaquatique et il sera demandé à chacune de ses commissions de faire le choix du président qui sera présenté à l'élection.

Comme l'année dernière, un document de présentation commune (power point) sera transmis à chaque président de commission pour présenter le bilan de la saison ainsi qu'aux membres du bureau.

A cette occasion, les présidents de commissions peuvent choisir de mettre à l'honneur des sportifs et des encadrants (MF2 pour la technique et MEF1 pour les autres commissions).

Sujet I.04 - Point d'avancement des groupes de travail

*Groupe de travail tarifs préférentiels :

Rappel : Des clubs, de par leur faible nombre d'adhérents, ne peuvent pas négocier leurs plongées. L'objectif du CODEP69 est d'acheter des plongées à des prix négociés et les revendre, aux clubs intéressés, au prix coûtant.

Un mail a été envoyé à 80 SCA des bouches du Rhône et du Var toutes adhérentes à la FFESSM. 20 clubs ont répondu et ceux-ci se situent majoritairement dans le Var. Les informations demandées : prix de la plongée, hébergement, capacité, type de bateau.

Ces offres sont destinées aux plongeurs autonomes, non encadrés, avec directeur de plongée.

Le CODEP69 a choisi deux structures : CIP Fréjus, CIP Marseille (pointe rouge) avec lesquelles sera établi un contrat de partenariat commercial de l'ordre de 250 plongées/structure.

L'achat de ces plongées se fera, en ligne, sur le site du CODEP. Chaque club s'occupera de réserver ses plongées directement auprès du club choisi. Le CODEP se chargera d'informer la

structure de l'achat, par un club, de la prestation. Il sera aussi nécessaire de tracer cette prestation par l'intermédiaire d'un « bon » avec le nom de la personne et du club. Les moyens de vérification seront décidés conjointement avec la structure.

Un bilan d'étape sera prévu avec la SCA et le contrat sera établi pour 1 an.

L'objectif opérationnel est l'envoi rapide du contrat aux SCA et l'information des clubs.

Sujet I.05 - Règlement intérieur

La modification du règlement intérieur, hormis la mise en page, intègre le paragraphe sur l'autonomie du bureau qui avait été voté lors du comité directeur du 30 juin 2021. (cf pièce jointe).

Approbation de la nouvelle version du règlement intérieur

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	1	10

ADOPTE A LA MAJORITE

Sujet I.06 - Résultats sportifs

Afin de gagner en visibilité, quoi de plus marquant pour nos partenaires institutionnels que de faire valoir nos résultats sportifs. Nous avons créé un tableau sur lequel il est demandé, à chaque commission, d'enregistrer les performances de ses athlètes.

Sujet I.07 - Divers

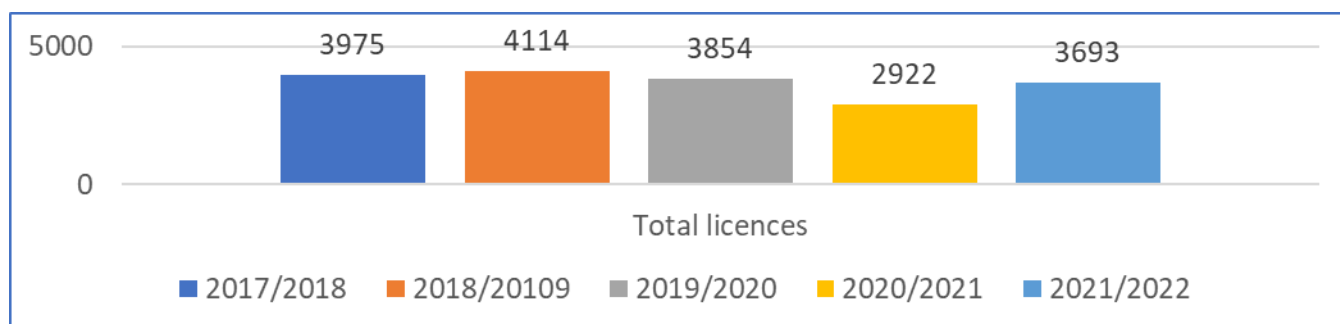
- **L'assemblée générale** AURA se tiendra le 19 novembre 2022 à Annecy et l'assemblée générale nationale le 3 et 4 décembre 2022 à Nantes. Inscription en cours pour les membres du comité directeur.
- **Festival de l'eau les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2022** organisé par la ville de Lyon : Le CODEP69 s'était associé avec le collectif des péniches pour l'organisation d'un

ramassage des déchets subaquatiques mais la préfecture n'a pas donné les autorisations nécessaires.

Deux clubs (Lyon Sport Métropole et Aquarius) ont organisé des baptêmes de plongée à la piscine du Rhône (environ 250).

- **Présidence de la commission technique** : Suite à la démission de Charles DOMAS de la présidence de la commission technique, Guy GROBOIS a été nommé président et Lionel AUDOUY vice-président.
- Pour se calquer à l'organisation aussi bien nationale que régionale, l'activité Handisub n'est plus rattachée à la commission technique et devient une commission à part entière. Olivier BIHOREAU a été nommé président de la commission handisub du CODEP69.
Les nominations de Guy GROBOIS et d'Olivier BIHOREAU seront entérinées par un vote lors de l'assemblée générale du CODEP.
- **Stockage matériel CODEP69** : Le déménagement du matériel du CODEP, qui était dispersé sur différents lieux, a pu se faire fin juin. Celui-ci est actuellement stocké dans les locaux du comité olympique départemental.
- **Retour sur les budgets prévisionnels** : 2 ou 3 budgets non pas été validés par AURA par manque d'informations. Les commissions concernées seront contactées.

Sujet I.08 - Point situation des licences



Sujet 1.09 - Tour de table

- Vincent BERTIN se questionne sur le développement de l'activité sport santé au niveau régional.

Il n'y aura pas de nettoyage de la darse au mois d'octobre car cela a été fait au mois de juillet. Au mois de juillet, Vincent est descendu, en canoë et remonté en vélo de la suisse jusqu'à la méditerranée allée retour (plus de 1000km) dans le but de réaliser des prélèvements de microplastiques. L'objectif est d'investir les clubs pour effectuer, à l'avenir, cette tâche.

- Guy GROSBOS informe que la commission technique va organiser, tous les premiers vendredis du mois, une conférence en visio sur différents thèmes. La première sera le 4 novembre 2022 avec une intervention de Frédéric DI MEGLIO sur le sport santé.
- Patrick CAILLON. Le championnat de France de tir sur cible s'est déroulé à Annecy.

Sujet I.11 - Prochaines réunions CODEP

- **Mardi 18 octobre 2022 à 19h30**

La Secrétaire

Patricia AUDOUY



Le Président

Renaud HELSTROFFER

